

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 3 juillet 2007, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère, Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Étaient absents Madame Jacinthe Gagnon et Monsieur Pierre Rochette.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

130-2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

131-2007

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance spéciale du 23 mai 2007, de la séance régulière du 4 juin 2007 et de la séance

d'ajournement du 11 juin 2007 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

132-2007

**DEMANDE DE RACCORDEMENT ACQUEDUC ET ÉGOUT - MARCO BOUCHER**

ATTENDU la demande de Monsieur Marco Boucher pour raccordement d'aqueduc et d'égout pour la construction d'une nouvelle résidence au 245 rue Commerciale.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Monsieur Denis Rodrigue à faire les démarches nécessaires pour faire le raccordement d'aqueduc et d'égout, pour la nouvelle construction de la résidence de Monsieur Marco Boucher au 245 Rue Commerciale.

ADOPTÉ

133-2007

**ACHAT DE RADIO - PREMIERS RÉPONDANTS**

ATTENDU la demande des Premiers Répondants pour faire l'acquisition de 3 nouveaux radios, pour 3 nouveaux répondants qui se joindront à l'équipe.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal autorise les Premiers Répondants, de Saint-Victor, à faire l'acquisition de 3 nouveaux radios.

La somme d'argent nécessaire pour l'achat des 3 radios sera prise à même le budget des Premiers Répondants.

ADOPTÉ

134-2007

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT - BOÎTE AUX LETTRES**

ATTENDU la demande de remboursement de la boîte aux lettres par Madame Danielle Bergeron, qui avait été brisée par la gratte durant l'hiver.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le compte de 19,36 \$, que Madame Bergeron nous fait parvenir pour le remboursement de sa boîte qui a été brisée durant l'hiver 2006 - 2007 soit refusé.

ADOPTÉ

135-2007

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - AMBULANCE SAINT-JEAN**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'Ambulance Saint-Jean.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor, ne participera pas à la campagne de financement de l'Ambulance Saint-Jean pour l'année 2007.

ADOPTÉ

136-2007

**LES COMPTES**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Hydro-Québec	1 498,77 \$
Gaz métro	347,87 \$
Télus Mobilité	301,89 \$
Cicicorp Finance Vendeur	69,51 \$

Hydro-Québec	1	723,75	\$
Hydro-Québec	6	623,87	\$
Hydro-Québec	1	569,22	\$
Sonia Gagné		330,00	\$
Cordonnerie Beauce		184,59	\$
Excavation A. Gosselin	3	479,67	\$
Alliance Coop	7	428,83	\$
DEBB		118,27	\$
Gaétan Jacques Électrique		686,19	\$
Bureautique Guy Drouin		380,19	\$
Magasin Coop		650,84	\$
Centre Électrique de Beauce		76,07	\$
Garage Marc Bureau		120,25	\$
Groupe CCL		53,56	\$
Biolab	1	046,19	\$
Centre du Camion	10	112,07	\$
Ateliers FLPH	1	512,90	\$
Béton St-Ephrem		879,13	\$
Supérieur Propane		79,77	\$
M.R.C. Robert-Cliche	15	809,85	\$
Extincteurs Kaouin		79,77	\$
Pneus Beaucerons		104,10	\$
Hercule Fortin		161,93	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	3	304,78	\$
Poulin Excavation	2	740,50	\$
Armand Lapointe Équi.		104,60	\$
Garage Bizier		589,00	\$
Pitney Works		227,90	\$
Noël Rochette et Fils	3	738,99	\$
Pavage Sartigan	1	638,40	\$
Les Consultants FBG	5	548,52	\$
Réal Huot	4	972,17	\$
Les pompes Coutures		467,26	\$
Daniel Cliche, Avocat		56,98	\$
Fédération Qué. Municipalités		34,99	\$
Lettrophil		68,37	\$
Veolia	2	603,77	\$
Ville de Beauceville	2	848,75	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	7	453,57	\$
Jardins Beauséjour	1	617,86	\$
Location de Beauce		322,79	\$
Garage Redmond		494,60	\$
Fecteau et Frères		45,58	\$
Orizon Mobile		43,30	\$
Fond de l'information		45,00	\$
Signalisation Lévis		631,79	\$
Aqua Beauce		50,00	\$
Vachon Communication		113,95	\$
Garage Henri-Luc Veilleux		210,66	\$
Brigitte Lachance		256,39	\$
Gravière MJ Lessard	1	572,79	\$
Réfrigération J.P.		564,84	\$
Entreprise Steve Plante		85,46	\$
Localisation Bois-Francis		383,46	\$
Mario Paquet, Livraison		20,51	\$
Excavations Pavage de Beauce	10	833,81	\$

Jean Leclerc Excavation	32 504,12 \$
SEBCI	53 744,01 \$
USD	6 104,08 \$
Marise Poulin	30,00 \$

ADOPTÉ

137-2007

**PROJET DE SUBDIVISION - OLIVIER BIZIER**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 209 pour créer le lot 209-54, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 6 juin 2007 sous le numéro 6244 de ses minutes. Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

138-2007

**DEMANDE AU MINISTRE DES TRANSPORTS -  
SUBVENTION POUR RÉPARATION DES PONTS**

ATTENDU l'inspection des structures des ponts de compétence municipale dossiers : P00900, P00904 et P00906.

ATTENDU que le Ministère des Transports a évalué les réparations à faire après les ponts de la Municipalité de Saint-Victor pour une somme de 73 750,00 \$.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministre des Transports, une subvention au montant de 73 750,00 pour la réparation des ponts de la Municipalité de Saint-Victor soit, les ponts numéros de dossiers P00900, P00904 et P00906.

ADOPTÉ

139-2007

**DEMANDE DE RACCORDEMENT - PRODUITS DE L'ÉRABLE  
BOLDUC ET FILS**

ATTENDU la demande de raccordement des eaux de lavage de la compagnie Produits d'Érable Bolduc et Fils Inc.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil ce qui suit :

1. D'accorder la permission aux Produits d'Érable Bolduc et fils de raccorder la sortie des eaux de lavage de leurs industries au réseau existant de la Municipalité.
2. Que les coûts reliés à ces travaux soient entièrement payés par les Produits d'Érable Bolduc et Fils.
3. Que les travaux de raccordement au réseau municipal soient exécutés sous la surveillance d'un employé de la Municipalité et selon ses directives.
4. Que ce réseau d'égout reste la propriété des Produits d'Érable Bolduc et Fils ainsi que son entretien.
5. Que la compagnie Produits d'Érable Bolduc et Fils Inc. soit traitée au même titre et de la même façon que les Industries Bernard Inc. qui oeuvre dans le même domaine.

ADOPTÉ

140-2007

**DEMANDE D'AUTORISATION - COURSE À OBSTACLE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-  
Victor n'a pas d'objection pour qu'il y ait  
une course à obstacles qui aura lieu dimanche  
le 18 août 2007 dans la gravière Mathieu,

située dans le Rang 4 Nord. La Municipalité de Saint-Victor ne se tient aucunement responsable de tout accident qui pourrait survenir durant cette course à obstacles.

ADOPTÉ

141-2007

**DEMANDE DES POMPIERS - POSE D'UN LUMINAIRE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de poser un luminaire près du 252 Rang des Fonds à l'endroit où la borne fontaine sèche est installée.

ADOPTÉ

142-2007

**DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC - LUMINAIRE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de bien vouloir venir installer un luminaire au 252 Rang des Fonds près de la borne fontaine sèche qui appartient à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

143-2007

**DÉCRÉTER UNE SEMAINE POUR VENTE DE GARAGE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor décrète la semaine de vente de garage du 14 juillet 2007 au 22 juillet 2007. Cette vente de garage est décrétée selon les conditions du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉ

144-2007

**DEMANDE À LA M.R.C. ROBERT-CLICHE -  
VÉRIFICATION FOSSES SEPTIQUES LAC AUX CYGNES**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du conseil, de demander à la M.R.C. Robert-  
Cliche de bien vouloir nous libérer Monsieur  
Denis Desbiens pour faire la vérification des  
fosses septiques des résidants du Lac aux  
Cygnes, soit la partie de Saint-Victor.

ADOPTÉ

145-2007

**AUTORISATION POUR RÉPARATION DE PONCEAU**

ATTENDU la demande de l'association du Lac aux  
Cygnes pour faire la réparation d'un ponceau,  
soit à l'entrée de la 8<sup>e</sup> rue au Lac aux  
Cygnes.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'autoriser les employés de la  
Municipalité de Saint-Victor pour réparer le  
ponceau qui est situé à l'entrée de la 8<sup>e</sup> rue  
au Lac aux Cygnes.

ADOPTÉ

146-2007

**DEMANDE À MONSIEUR MARQUIS TURCOTTE**

ATTENDU la demande de dérogation mineur des  
Constructions P.E. Turcotte et Fils, le 4  
juillet 2006.

ATTENDU la dérogation mineure a été accepté  
par le Conseil à la condition qu'il ait un  
aménagement de clôture.

ATTENDU qu'un plan a été fourni à la  
Municipalité pour cet aménagement.



Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Les constructions P.E. Turcotte et Fils, représenté par Monsieur Marquis Turcotte, d'avoir à respecter le dit plan pour finir l'aménagement de la clôture. Cet aménagement devra être terminé pour le 14 juillet 2007 si non, la Municipalité prendra les procédures nécessaires pour faire finir cet aménagement.

ADOPTÉ

147-2007

**SERVICE LOSIRS ET TOURISME DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU qu'à la séance d'ajournement du Conseil Municipal, du 11 juin 2007, le Conseil Municipal recommandait au Service Loisirs et Tourisme d'accepter la soumission d'Écoglace de la compagnie Beaudin de Prohon.

ATTENDU que pour acheter la quincaillerie de Beaudin de Prohon, pour avoir de la glace, il faut avancer 10% pour cet achat.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte de faire une avance de 10 %, soit environ 10 000 \$, à Service Loisirs pour faire l'achat de quincaillerie de Écoglace de la compagnie Beaudin de Prohon. Cette avance d'argent est à la condition que le Service Loisirs et Tourisme obtienne un prêt d'une institution financière pour ce dit achat.

ADOPTÉ

148-2007

**PRÊT DE LA NIVELEUSE - ÉVÈNEMENT COURSE À OBSTACLES**

ATTENDU l'évènement qui aura lieu le 18 août 2007 soit, la course à obstacles.

ATTENDU que les organisateurs désirent avoir une commandite soit, le prêt de la niveleuse ainsi que l'employé de la Municipalité de opérer cette niveleuse.

ATTENDU que la Municipalité ne veut pas créer aucun précédent.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor prête la niveleuse et le conducteur pour l'évènement des courses à obstacles à Saint-Victor seulement pour le 18 août 2007 et ne s'engage pas à prêter la niveleuse pour les années à venir.

ADOPTÉ

150-2007

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**